

COMPTE-RENDU DE LA REUNION PUBLIQUE DU SAMEDI 24 JUIN 2017

SALLE DES ARCADES



Objet de la réunion :

Présentation des scénarii d'aménagement à l'échelle de la commune et du centre bourg. 2 scénarii sont présentés pour le centre bourg.

Présentation suivie d'échanges sous forme de tables rondes sur les thèmes de la mobilité, de la vie locale et des espaces publics.

A partir de 19 h, échanges et débats avec les commerçants.

SCENARIO A L'ECHELLE DE LA COMMUNE :

Remarques de la population :

- Sur les déplacements :

Laisser l'accès au centre bourg aux véhicules mais apaiser les circulations pour les riverains sur l'ensemble du centre bourg et plus particulièrement la rue Surville et la rue du Jeu de Paume (circulation réservée aux riverains).

Maintenir la zone de rencontre rue J. Jaurès autorisant les vélos à remonter en sens unique la rue. Envisager la possibilité de l'étendre à d'autres rues.

Attentes : améliorer et sécuriser les circulations en vélos surtout av. des Martyrs, moindre pour l'av. Cdt Dumont les vélos peuvent passer facilement par le centre bourg. Permettre un accès au super U en vélo depuis le Sud et le plan d'eau, existe mais à mieux aménager.

RD 48 (route d'Oze / av. P. Picasso) et RD 648 (av. P. Picasso / RD 20 route des Savoyons) :

Pour certains, y dévier la circulation PL ; pour d'autres surtout pas, lui laisser ses usages de lieu de promenade. Sur la section RD 48 (plan d'eau / av. Picasso) possibilité de séparer les flux doux (piétons – vélos) et VL car les modes doux peuvent emprunter la route de la vieille digue. Mais au-delà de l'av. Picasso jusqu'aux Paroires, existence de conflits d'usage entre les véhicules (VL et PL) et les vélos/piétons. Vitesse trop élevée des véhicules et largeur de la route plus étroite.

Propositions : ramener la circulation principale de la RD 648 sur la route des Savoyons (RD 20) puis sur l'av. Picasso. Inconvénient : passage à niveau difficile. Laisser la circulation possible sur la RD 648 mais en tant que voie secondaire. Mettre en place des aménagements pour inciter à ralentir : chicanes par exemple. En période estivale, expérimenter la fermeture de la digue après le stade le dimanche.

A la proposition d'installer un sens unique sur une section de l'av. des Martyrs : réaction dans l'ensemble favorable.

Proposition de dévier la circulation PL par la zone du Plat. Contrainte : oblige un ouvrage de franchissement de la voie ferrée.

- Nécessité de travailler une signalétique.
- Nécessité de réaménager le rond-point Ouest. Proposition : organiser une réunion avec la population pour trouver un nom au rond-point.

SCENARII CENTRE BOURG :

Remarques de la population :

Une préférence dans l'ensemble sur le scénario 2 : tisser la ville.

- Déplacement de l'office du tourisme :

Avis partagé : oui pour certains mais sur la place de la république ; non pour d'autres, le laisser en place.

- Centre des Impôts : juger pour certains trop excentré. Le repositionner en centre bourg, pourquoi pas en lieu et place de l'OT si celui-ci est déplacé.
- Dorsale verte Nord/Sud : avis favorable exprimé. Projet de zone verte et parking paysager sur emplacement réservé inscrit au PLU sur la propriété Ruelle aménagé, formalisant le point d'"accroche" de la future dorsale.
- Expérimenter la piétonisation des rues Berthelot et Jean Jaurès les dimanches d'été et lors des manifestations estivales.
- Halle marché sur place de la République : pour certains, il est primordial de conserver l'espace libre sur la partie avale car organisation de concerts l'été et les différences de niveau de la place donnent la possibilité à un plus grand nombre de voir.

Remarques des commerçants :

Une préférence dans l'ensemble sur le scénario 2 : tisser la ville. Volonté de maintenir le commerce en centre bourg.

- Rééquilibrer l'Est et l'Ouest du centre :

Préoccupations fortes de certains : la partie Est est "sinistrée" ; crainte que les scenarii ne le prennent pas assez en compte.

Propositions : profiter des nouveaux aménagements de la place de l'Eglise pour insuffler une nouvelle dynamique et valoriser l'aspect patrimonial de cette partie du centre bourg. Installer des parcours de découverte sur le thème du patrimoine pour inciter les visiteurs à venir s'y promener. Plutôt que de réinstaller une activité commerciale rue A. France, préserver celle de la rue Jean Jaurès.

M. Le maire informe que des dispositions ont été prises dans le Plan Local d'Urbanisme pour imposer le maintien de l'usage des RDC en tant que surfaces commerciales et interdire le changement de destination en garage ou habitation.

- Déplacements et circulations :

Maintenir le stationnement minute devant les commerces.

Permettre la circulation traversante Ouest/Est par les véhicules du centre bourg : nécessaire pour la survie des commerces du centre bourg.

Aménager une PC sur l'av. Picasso puis sur une partie sur la digue.

Demande de stationnement devant l'hôtel : choix qui vient contredire le vœu exprimé par la population de piétonniser en partie la place de la République afin de la rendre plus agréable à vivre. Le propriétaire propose un parking en lieu et place du jardin de l'écomusée. Proposition ne recevant que très peu d'adhésion. Un dépôt minute peut être maintenu laissant la possibilité aux clients de déposer leurs bagages avant d'aller se garer plus loin sur des emplacements autorisés et à proximité. Cette solution existe à Serres (commune voisine) pour l'hôtel Fifi Moulin sans que cela pénalise l'activité de l'hôtel.

Stationnement maintenu sur la place de la République ? : M. Le maire souhaite que l'aménagement de la place de la République fasse l'objet d'une large concertation et consultation des habitants afin que chacun puisse exprimer ses souhaits et attentes. Le projet sera la résultante de ce travail concerté afin qu'il reçoive l'adhésion du plus grand nombre.

- La dorsale paysagère : préoccupations relatives au développement durable (consommation d'eau, éclairage, énergies renouvelables...) qu'elles soient prises en compte dans les futurs aménagements. La commune informe que des recommandations en ce sens ont été considérées au travers du Plan Local d'Urbanisme.
- Supprimer la circulation des PL sur l'av. Cdt Dumont : les faire passer sur la route de la digue ? Mme Saudemont explique les motifs de la difficulté de cette solution : cela nécessiterait le renforcement de la route et un coût des travaux très élevé (environ 10 M. d'€ rien que pour le confortement des digues auxquels devront s'ajouter les travaux pour la requalification de la voirie en voirie lourde) qu'aucun service de l'état veut prendre en charge. A voir quand la ZI vers la viennoiserie sera développée.

Des panneaux (3 A0) seront réalisés par 139 Paysages et mis à disposition de la population afin de continuer l'échange autour des propositions. Emplacement à définir.